



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Election-quebecoise-La-CSN-appelle-a-la-collaboration-de-tous-les-partis>

Élection québécoise - La CSN appelle à la collaboration de tous les partis

- Politique québécoise - Politique -

Date de mise en ligne : mercredi 5 septembre 2012

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 4 sept. 2012 - Pour la Confédération de syndicats nationaux (CSN), qui représente plus de 300 000 syndiqué-es répartis dans les secteurs privé et public, l'élection d'un gouvernement minoritaire péquiste exige de tous les partis le respect du verdict de la population et la collaboration, en ce sens, aux travaux parlementaires. « Autant le Parti libéral du Québec que la CAQ doivent prendre acte du choix des Québécoises et des Québécois qui n'ont certainement pas souhaité rendre impossible l'action du gouvernement en élisant un gouvernement minoritaire. En déclenchant des élections, les libéraux non seulement acceptaient mais choisissaient de s'en remettre à la décision des citoyennes et des citoyens. Ils devront maintenant se comporter en conséquence. Quant à François Legault, le chef de la CAQ, qui lors de la campagne électorale laissait entrevoir peu d'empressement à collaborer advenant l'élection d'un gouvernement minoritaire, il devra certainement laisser son style intransigeant à la porte de l'Assemblée nationale alors qu'il sera le chef de la deuxième opposition, de déclarer le président de la CSN, Louis Roy ».

Avec l'élection du Parti québécois, les Québécoises et les Québécois ont permis à une femme d'accéder au poste de première ministre. Souhaitons que cela contribue à faire en sorte que de plus en plus de femmes s'impliquent notamment dans diverses fonctions électives.

Les attentes de la CSN

Pour les représentants de la CSN, malgré l'élection d'un gouvernement minoritaire, la loi 12 devrait être abrogée rapidement et la récente hausse des droits de scolarité, annulée. « Un sommet sur l'éducation supérieure doit être convoqué comme prévu, et ce, afin de trouver une solution à la crise du printemps dernier », de soutenir Louis Roy.

Sur les plans économique et social, les défis sont également nombreux. « Les diverses mobilisations citoyennes des dernières années démontrent l'attachement des Québécoises et des Québécois à un développement économique qui s'inspire des principes du développement durable et à une société qui s'appuie sur la solidarité entre l'État et les citoyens. Nous croyons fermement que le Québec doit se doter d'une véritable politique de développement industriel durable pour l'ensemble de son territoire ainsi que d'une politique énergétique responsable. Le Plan Nord devrait être revu à la lumière de ces caractéristiques. En outre, une des forces du Québec réside en ses politiques sociales et, pour nous, le prochain gouvernement doit rompre avec les politiques néolibérales qui ont malheureusement mis à mal nos services publics. Ce ne sont pas les chantiers qui manquent et les représentants de la CSN continueront de faire valoir les orientations les plus favorables à la classe moyenne ainsi qu'aux plus démunis de notre société », de préciser Louis Roy.

Rappelons que l'action de la CSN vise l'amélioration des conditions de travail et de vie des travailleuses et des travailleurs, mais aussi des citoyennes et des citoyens. « Nous souhaitons un développement du Québec orienté vers celui des communautés, où le bien commun est pris en compte. On a beaucoup plus à tirer des expériences des pays scandinaves, plutôt sociaux-démocrates et où les syndicats ne sont pas considérés comme les ennemis jurés du système, que des pays européens qui s'enlisent dans la crise et s'acharnent sur leur population avec des programmes d'austérité. La CSN sera sur toutes les tribunes pour dénoncer des politiques qui viseraient à réduire les services publics », de conclure Louis Roy.

Finalement, la CSN est heureuse de constater que la population s'est mobilisée pour cette élection avec un taux de participation de plus de 70 %, dépassant ainsi largement le faible taux de 57,4 % en 2008.